

CONTACT

FÉVRIER
2023

Vol. 42

No 2

ISSN 0830 0084



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

Suite au départ de membres, nous sommes à la recherche d'une personne à l'intérieur du périmètre urbain et une seconde personne à l'extérieur du périmètre urbain pour intégrer le comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité.

Ce comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le comité est un organisme à caractère consultatif et non décisionnel. Il joue néanmoins un rôle indéniable dans la mission de planification et d'administration du territoire municipal, afin de faire des recommandations au conseil municipal.

Particulièrement depuis que le législateur a établi comme condition essentielle à l'approbation :

- ◆ D'une dérogation mineure.
- ◆ D'un plan d'aménagement d'ensemble.
- ◆ D'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.
- ◆ D'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel ou d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.
- ◆ De projets de construction ou de lotissement en raison des certaines contraintes, que le conseil municipal ait obtenu un avis préalable de son CCU pour exercer son pouvoir décisionnel.

Les personnes intéressées doivent laisser leurs coordonnées au bureau municipal par courriel ou téléphone :
municipalite@stanaclet.qc.ca **418 723-2816 poste 100**

AVIS AUX NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES — CHANGEMENT D'ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Lorsque vous intégrez votre nouvelle résidence, vous devez nous contacter pour effectuer votre changement d'adresse de correspondance, car ce changement ne se fait pas automatiquement à la suite de l'achat de votre résidence. Vous pouvez nous en informer par courriel à municipalite@stanaclet.qc.ca par téléphone au 418 723-2816 poste 100.

COMPTE DE TAXES

Pour votre information, les comptes de taxes seront postés le 17 février 2023. Sachez qu'il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer de l'obtention dudit compte.

Si après le 28 février 2023, vous ne l'avez toujours pas reçu, n'hésitez pas à nous écrire à municipalite@stanaclet.qc.ca ou par téléphone 418 723-2816 poste 100.

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n°1 Madame Anick Blouin
Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3 Monsieur Simon Dubé
Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5 Madame Mélanie Desrosiers
Poste n°6 Madame Stéphanie Arsenault

NOUS JOINDRE

Bureau municipal 418 723-2816
Télécopieur 418 723-0436
Salle polyvalente 418 724-0900
Bibliothèque 418 724-0821
Centre communautaire 418 723-1747
Service des loisirs 418 725-5389
Courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca

VIE MUNICIPALE

MESSAGE IMPORTANT—DÉNEIGEMENT

La municipalité souhaite obtenir la collaboration des citoyennes et citoyens.

En effet, en cette période hivernale nous vous demandons d'éviter de laisser des objets, des bacs de poubelles vides ou des véhicules sur le bord des rues lors d'intempéries. Le tout afin d'aider nos opérateurs à faire leur travail convenablement et éviter des bris.

Nous en profitons pour vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. (Règlement 228-98)

La Municipalité est autorisée à faire remorquer les véhicules en infraction, et ce, aux frais des propriétaires.

SÉANCES DU CONSEIL 2023

Les prochaines séances du conseil ont lieu au 318, rue Principale Ouest, à la salle du Conseil à **19 h 30**.

Lundi 6 février 2023

Lundi 6 mars 2023

Lundi 3 avril 2023

VOUS PRÉVOYEZ EFFECTUER DES TRAVAUX

Vous avez des projets de construction, d'agrandissement ou de rénovations, n'attendez pas à la dernière minute avant de faire votre demande. Sachez que la loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit **un délai de 30 jours** pour le traitement de toute demande. Les manques d'informations et/ou de documents contribuent à accroître la durée de la demande.

Vous trouverez le formulaire de demande de permis sur le site internet de la Municipalité dans l'onglet **Service en ligne**.

Vous pouvez aussi poser vos questions à l'adresse suivante : inspection@stanaclet.qc.ca.

LOISIRS ET CULTURE

Horaire patinoire 2023

LUNDI AU VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE	
13 h à 14 h 30	Patinage libre	9 h à 11 h	Patinage libre	9 h à 11 h	Hockey libre
14 h 30 à 18 h	Hockey libre	11 h à 14 h	Hockey libre	11 h à 13 h	Patinage libre
18 h à 20 h	Patinage libre	14 h à 15 h	Patinage libre	13 h à 15 h	Hockey libre
20 h à 21 h 30	Hockey libre	15 h à 18 h	Hockey libre	15 h à 16 h	Patinage libre
		18 h à 20 h	Patinage libre	16 h à 18 h	Hockey libre
		20 h à 21 h 30	Hockey libre	18 h à 20 h	Patinage libre
				20 h à 21 h 30	Hockey libre
21 h 30 Fermeture de la glace					
22 h Fermeture des vestiaires et du local					

L'horaire spécial pour la semaine de relâche sera diffusé sur Facebook et le site Internet de la Municipalité un peu plus tard au mois de février.

Pour connaître l'état de la glace, composez le 418 724-0900.

Le vendredi entre 13 h et 15 h, la patinoire est réservée aux personnes de 50 ans et plus.

LOISIRS ET CULTURE



Défi Château de neige

À l'occasion du Défi Château de neige 2023, qui se déroule du 9 janvier au 13 mars prochain, l'unité régionale de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent invite toute la population bas-laurentienne à profiter des plaisirs hivernaux par la construction d'un château de neige! Pour plus d'information, rendez-vous sur la page web suivante :

[Accueil - Défi Château de neige \(defichateaudeneige.ca\)](http://defichateaudeneige.ca)

De plus, la Municipalité ajoute à ce concours un volet local. En plus de participer au concours Défi Château de neige, chaque famille qui le désire peut contacter Carl Lavoie du service des loisirs au 418 725-5389 en laissant un message indiquant l'adresse où se trouve votre château ou sculpture, votre nom et numéro de téléphone. Carl se rendra chez vous pour photographier votre œuvre d'art.

Nous publierons toutes les photos sur le Facebook de la Municipalité. Il y aura des prix de participation ! Vous avez jusqu'au 10 mars, 13 h, pour appeler. À vos pelles.



TU AS ENVIE DE BOUGER, DE T'AMUSER ET SURTOUT LAISSER SORTIR LE MÉCHANT... J'AI LE COURS PARFAIT POUR TOI. **LE POUND**

VIENT ME REJOINDRE À LA SALLE RÉAL-LAMONTAGNE À ST-ANACLET POUR UN **ESSAI LE SAMEDI 4 MARS 2023 DÈS 10 H, AU COÛT DE 5 \$!!!!**

LE POUND EST UN ENTRAÎNEMENT CARDIO-MUSCULAIRE QUI UTILISE DES RISPTICK POUR FRAPPER AU SON DE LA MUSIQUE.

VIENT SUER, ROCKER ET T'AMUSER

RÉSERVE TA PLACE!

STÉPHANIE DALLAIRE, POUND PRO
418 509-9979

PROGRAMMATION SPÉCIALE 2023

BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

Inscription par courriel avant le 20 mars 2023
anne.boucher@hotmail.ca

Avec la participation financière de :



En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale »

Club Lego

Activité libre - sans inscription

Été 2023 - juillet et août
Jeudi entre 13 h et 15 h

6 - 13 ans

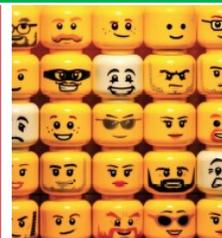
Diners Jeux de Société

11 h 20 à 12 h 55

8 - 13 ans

6 - 13 - 20 et 27 avril 2023

Apporte un lunch froid !



Diners Branchés

11 h 20 à 12 h 55

7 - 13 ans

21 et 28 mars et le 4 et 11 avril 2023

Apporte un lunch froid !



Café littéraire

Adultes

21 février 13 h 15

30 mars 13 h 15

27 avril 13 h 15

18 mai 13 h 15

29 juin 13 h 15



Conférenciers

Suivez nous sur notre page Facebook.
Plusieurs conférenciers à venir.

Les Gins du Québec
Auteurs (mai)
Spécialiste animalier (mai)
La santé mentale
Conteurs (avril)

LOISIRS ET CULTURE

BABY-FOOT HUMAIN 54e ÉDITION CARNAVAL DE SAINT-ANACLET

Retour du « Baby-foot » humain

Quand : vendredi le 3 mars 2023 à 19 (début du tournoi)

Nombre de joueurs : 6 joueurs par équipe (12 ans et plus)

Coût : 30\$ par équipes.

*Un maximum de 6 équipes acceptées.

Pour inscription : Eric Caron (418) 318-2564



54e ÉDITION CARNAVAL DE SAINT-ANACLET

Soyez à l'affut! La programmation de la 54e édition du Carnaval de Saint-Anaclet sortira prochainement sur la page Facebook du [Carnaval de Saint-Anaclet](#)

ORGANISME

CLUB DES 50 ANS DE ST-ANACLET!

Le Club des 50 ans de St-Anaclet souhaite remercier chaleureusement toute la population ainsi que ses nombreux bénévoles ayant accepté de participer aux activités du 50e anniversaire. Cet évènement a eu lieu le 11 décembre dernier dont plus de 125 convives étaient présents.

Nous voulons aussi souligner la précieuse contribution des commanditaires. Nous vous remercions chers partenaires d'avoir contribué à la réussite de cet évènement. Encore une fois, mille mercis de croire en notre mission!

Pour toutes questions, n'hésitez pas à me joindre soit par courriel club50ans.stanaclet@gmail.com ou par téléphone.

Clément Proulx, président
418 730-3367



CLUB DES 50 ANS DE ST-ANACLET SONDAGE!

Votre Conseil municipal est à mettre à jour sa politique *Municipalité Amie Des Aînés (MADA)*.

Dans quelques semaines, vous entendrez parler de sondage. J'invite toutes les personnes de 50 ans et plus à répondre à ce sondage et d'y inclure vos commentaires afin que nous puissions connaître vos besoins et d'y répondre le plus adéquatement possible.

Merci de participer à cette démarche!

ORGANISME

CARNAVAL DE NEIGETTE, 62e ÉDITION

Nous sommes très heureux d'inviter la population de St-Anaclet à festoyer avec nous pour la 62e édition du Carnaval de Neigette qui se tiendra du 3 au 12 février 2023 au Relais de la Coulée.

Au programme :

⇒ Tournoi de « Beu », randonnée en motoneige ou raquettes avec rassemblement pour un feu de joie, suivi d'une soirée avec le chansonnier Yannick Gagnon, partie amicale de ballon-balai mixte et patinage libre déguisé, jeux de société libre, 7 travaux de la Neigette (extérieur), partie de sucre, soirée avec l'humoriste Mat Lévesque, suivi d'une soirée dansante avec la Disco Claude Gagnon, diner hot-dog à la chute Neigette suivi du rallye poker à motoneige ou randonnée libre dans les sentiers de la chute, déjeuner du Carnaval, encan silencieux, gala folklorique, souper spaghetti et soirée de fermeture.

⇒ Patinage et glissade libre en tout temps.

Consulter le prospectus pour plus de détails ou sur le site Facebook Carnaval Neigette.

Bienvenue à toutes et tous !

Le comité organisateur :

Caroline Guimond : 418 750-0702

Emilie Guimond : 581 246-1524

Isabelle Rodrigue : 418 730-5847

YOGA ADAPTÉ

Le yoga adapté permet d'exécuter les postures avec le minimum de risques tout en assurant les bienfaits de la pratique : réduit le stress et l'anxiété; améliore la capacité pulmonaire et cardiaque par les exercices de respirations; réduit les douleurs chroniques; amène une conscience du corps; améliore la concentration; délie et tonifie l'ensemble du corps; améliore l'équilibre afin de réduire les chutes; et augmente notre vitalité.

Au plaisir de yogater avec vous en douceur cet hiver !

Où : Salle Réal Lamontagne

Quand : mercredi du 1^{er} février au 12 avril de 10 h 30 à 11 h 30.

Coût : 120 \$ pour 10 cours

Pour inscription, veuillez me contacter :

Hélène Bleau 581-246-0691 ou bleau.helene@telus.net



COURS DE PEINTURE

Nous vous attendons pour une soirée de peinture le 6 février à 18 h 15 au centre communautaire Régis-Saint-Laurent pour un cours de peinture avec Deny Cloutier. Inscription obligatoire.

Bienvenue à tous et toutes.

Réjeanne Fournier : 418 724-7471, 418 732-9899

VIE COMMUNAUTAIRE



RAPPEL

ADMISSION AU PRÉSCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Même si la période d'admission officielle est terminée, vous pouvez encore procéder à l'inscription d'un enfant au préscolaire.

Demande d'admission au préscolaire (maternelle) – août 2023



Voici des renseignements importants :

- Votre enfant doit avoir 5 ans **avant le 1er octobre 2023**.
- Pour inscrire votre enfant à la maternelle, vous devez vous rendre sur la page Internet de l'école, suivre les étapes et compléter les documents : <https://sources.cssphares.gouv.qc.ca/inscription/>
- Le certificat de naissance (grand format de certificat) de votre enfant est requis.

Pour information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat au numéro de téléphone suivant : 418 724-3560, poste 5000.

Des emplois disponibles à la pépinière!

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Ressources naturelles et des Forêts est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole » au printemps 2023.

Début d'emploi : fin avril

Durée : 10 à 25 jours

Salaire horaire en 2023: 22,39 \$

Aucune expérience requise, formation sur place!

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de service ou votre curriculum vitae :

- adresse courriel : pepiniere.sainte-luce@mffp.gouv.qc.ca, ou
- adresse postale : 240, Rang 2 Ouest, Sainte-Luce, (Québec) G0K 1P0.

Le formulaire « Offre de service » est disponible à la page d'accueil du site web :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information : 418 739-4819 p.701337



**Nous cherchons également
des mécaniciens, aides de
garage et conducteurs de
chariot élévateur!**



SERVICE DE POPOTE ROULANTE

Le Centre d'action bénévole offre un service de popote roulante.

Une popote roulante est un service qui consiste à offrir des repas livrés à domicile par des bénévoles. Ce service est offert aux personnes âgées en perte d'autonomie permanente ou temporaire, aux personnes en convalescence, aux personnes proches-aidantes.

Ce service permet de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.

Pour vous inscrire ou obtenir plus d'information, contactez-nous.

581 246-6352